

Publié le 11 avril 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES
COMMUNE DE VIEUX-CONDE



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 09 AVRIL 2024 – 18H00 / HOTEL DE VILLE**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présidence de : M. David BUSTIN

Secrétaire de séance : M. Philippe DURAND

Présents : M. BUSTIN David, Mme DI CRISTINA Caroline, Mme MAKSYMOWICZ Louissette, M. LIEGEOIS Bernard, Mme DI BELLO Christine, Mme SEMAILLE Virginie, Mme BERLINET Nicole, M. SIDER Joel, Mme MRABET Nathalie, M. SZYMANIAK Richard, Mme SALINGUE Ghislaine, M. DAPSENCE Germain, Mme BOUHEZILA Malika, M. PETITJEAN Michael, M. CLIMPONT Romuald, Mme REAL MULETTE Carine, M. ANDRE Jimmy, M. DURAND Philippe, M. AGAH Franck, Mme NAUMANN-ROSCONVEL Josette, Mme DEZOTEUX Laurence, M. LATAWIEC Michel, Mme LEMOINE Marie-France, M. LEFEBVRE Franky, M. AGAH Charles.

Excusés : M. SIMON Didier (procuration à Mme MAKSYMOWICZ Louissette), Mme DELCOURT Fabienne (procuration à M. BUSTIN David), M. SMITS Jean-François (procuration à Mme DI BELLO Christine jusque 20h12 – délibération D2024_58), M. FORTE Serge (procuration à M. LIEGEOIS Bernard), Mme ROSART-SZYMANIAK Anne-Sophie (procuration à M. SZYMANIAK Richard), Mme VANTREPOTTE LELONG Christelle (procuration à Mme DI CRISTINA Caroline), M. KROCZYNSKI Olivier (procuration à Mme SEMAILLE Virginie), M. SCARAMUZZINO Pierre (procuration à M. AGAH Franck).

1 – Direction de l'Administration Générale

➤ Adoption du procès-verbal du jeudi 22 février 2024

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **D'APPROUVER** le Procès-Verbal

➤ **Compte-Rendu de décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **D'APPROUVER** le Compte-Rendu de décisions

➤ **D2024_053 Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention à la Délinquance (CISPD) –
Renouvellement de la convention tripartite 2024-2027**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des voix :

Exprimés : 33 / votes pour : 25 – votes contre : 0 – abstention : 8

- **D'APPROUVER** la poursuite de l'engagement de la commune dans le dispositif du CISPD ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire ou son représentant à signer la convention tripartite jointe à la présente délibération et tous les actes s'y rattachant.

➤ **D2024_054 Convention portant instauration de prestations d'archivage - Catalogue de
prestations de service - Valenciennes Métropole**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **APPROUVER** la convention jointe pour l'instauration de prestations de service d'archivage entre Valenciennes Métropole et la Ville de Vieux-Condé ;
- **APPROUVER** le catalogue de prestations de service joint et ses tarifs ;
- **AUTORISER** M. le Maire ou son représentant à signer la convention jointe pour l'instauration de prestations de service d'archivage avec Valenciennes Métropole ainsi que les avenants éventuels, et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **AUTORISER** M. le Maire ou son représentant à signer les contrats relatifs aux prestations de service d'archivage avec Valenciennes Métropole ainsi que leurs avenants éventuels

2 - Direction des Affaires Financières

➤ D2024_055 Actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement en cours dans le cadre de l'étape budgétaire du Budget Primitif 2024

Le Conseil Municipal décide à la majorité des voix :

Exprimés : 33 / votes pour : 25 – votes contre : 8 – abstention : 0

- **D'ACTUALISER** les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) comme présentées ci-dessus ;
- **DE VALIDER** les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) comme présentées ci-dessus.

➤ D2024_056 Neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement

Le Conseil Municipal décide à la majorité des voix :

Exprimés : 33 / votes pour : 25 – votes contre : 0 – abstention : 8

- **D'APPROUVER** la neutralisation en 2024, de la totalité de l'amortissement des subventions d'équipement versées.

➤ D2024_057 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2024

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **DE DECIDER** de voter les taux des taxes directes locales comme suit :
 - Taxe sur le foncier bâti : 58,67 % (pour mémoire taux 2020 communal 39,38% + taux 2020 départemental 19,29 %)
 - Taxe sur le foncier non bâti : 124,33 %
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS) : 33.94%

➤ D2024_058 Reprise anticipée des résultats 2023- Budget principal

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **DE DECIDER**

De reprendre l'ensemble des résultats de l'exercice 2023 au budget primitif de l'exercice 2024 comme suit :

- Excédent de fonctionnement : 3 112 275,37 €
- Excédent d'investissement : 379 056,97 €

- Reports de Dépenses (restes à réaliser investissement) : 321 870,54 €
- Reports de Recettes (restes à réaliser investissement) : 602 962,99 €

- Prévion d'affectation compte 1068 : 0 €
- Excédent de fonctionnement reporté compte 002 : 3 112 275,37 €
- Excédent d'investissement reporté compte 001 : 379 056,97 €

➤ D2024_059 Vote du Budget primitif 2024- Budget principal

Le Conseil Municipal décide à la majorité des voix :

Exprimés : 33 / votes pour : 25 – votes contre : 8 – abstention : 0

- **ADOPTER** le budget primitif de l'exercice 2024 de la Ville de Vieux-Condé – budget principal de la collectivité, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement;

- **AUTORISER** M. le Maire, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel;

- **ACTER** la création d'une autorisation de programme pour dépenses imprévues à hauteur de 50 000 € en investissement, inscrite au budget primitif 2024;

- **AUTORISER** M. le Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération;

- **AUTORISER** au titre de l'année 2024 les versements, tels qu'indiqués dans l'état annexé au budget :
 - les participations aux syndicats intercommunaux
 - la subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
 - la subvention au centre aquatique Dragon d'Eau de Saint-Amand-Les-Eaux.

➤ D2024_060 Reprise anticipée des résultats 2023 – Budget annexe Lotissement Boucaut

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- DE DECIDER

De reprendre l'ensemble des résultats de l'exercice 2023 au budget primitif de l'exercice 2024 comme suit :

- Excédent de fonctionnement : 0 €
- Excédent d'investissement : 16 380,75 €
- Reports de Dépenses : 0 €
- Reports de Recettes : 0 €
- Prévision d'affectation compte 1068 : 0 €

➤ D2024_061 Vote du Budget 2024 - Budget Annexe Lotissement Boucaut

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- D'APPROUVER le budget primitif 2024 – budget annexe Lotissement Boucaut de la collectivité.

3 - Direction des Ressources Humaines

➤ D2024_062 Renouvellement de l'agrément service civique

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- DE RENOUVELLER le dispositif du service civique au sein de la collectivité à compter du 15 juillet 2024
- D'AUTORISER M. le Maire à demander l'agrément nécessaire auprès du service compétent
- D'AUTORISER M. le Maire à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires et les conventions de mise à disposition auprès d'éventuelles personnes morales
- D'AUTORISER à ouvrir les crédits nécessaires pour le versement d'une prestation de subsistance de 114,85 €* par mois pour la prise en charge de frais d'alimentation ou de transport

* Montant prévu par l'article R121.5 du code du service national (7,43 % de l'indice brut 244).

4 - Direction des Services Techniques

➤ D2024_ 063 Autorisation donnée au bailleur social Maisons & Cités pour la démolition de 28 logements, Cité du Rieu

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **DE DONNER** son accord pour la démolition des 28 logements cités ci-dessus, propriétés du bailleur social Maisons & Cités.

5 - Direction de la Culture et de la Vie Associative

➤ D2024_ 064 Attribution d'un bon d'achat dans le cadre de la fête des mères

Le Conseil Municipal décide à la majorité des voix :

Exprimés : 32 / votes pour : 32 – votes contre : 0 – abstention : 0

1 élu ne participe pas au vote (M. Romuald CLIMPONT)

- **D'EMETTRE** un avis favorable à la proposition de M. le Maire.
- **D'OCTROYER** le cadeau de fête des mères selon les modalités d'attribution.

➤ D2024_065 Récompenses aux bacheliers 2024

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **D'APPROUVER** la proposition de M. le Maire concernant les récompenses aux bacheliers.
- **D'AUTORISER** l'attribution de ces montants.

➤ D2024_066 Récompenses attribuées aux élèves de CM2 des écoles de Vieux-Condé entrant au collège

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

Exprimés : 33 / votes pour : 33 – votes contre : 0 – abstention : 0

- **D'EMETTRE** un avis favorable à la proposition de M. le Maire.
- **DE DECIDER** d'octroyer une gratification aux élèves de CM2 des écoles de Vieux-Condé entrant au collège.

➤ **D2024_067 Demande de subvention de fonctionnement de l'association « Club Cyclotouriste Solitude Hermitage UFOLEP »**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix :

Exprimés : 32 / votes pour : 32 – votes contre : 0 – abstention : 0

1 élu ne prend pas part au vote (M. Philippe DURAND)

- **D'APPROUVER** l'accompagnement financier à hauteur de 2 500 €